

Nbre de membres

En exercice : 11

Présents : 6

Procuration : 0

Ayant pris part au vote : 6

n° 25 01

Accusé de réception en préfecture
065-266505031-20250123-25-01-DE
Date de télétransmission : 23/01/2025
Date de réception préfecture : 23/01/2025

VILLE DE LANNEMEZAN
CAISSE DES ECOLES

DÉLIBÉRATION

L'an deux mille vingt-cinq et le vendredi dix-sept janvier à dix-huit heures, les membres du Comité de gestion se sont réunis dans une salle de classe de l'école élémentaire du Guérissa, rue de la Lande du Boc, à Lannemezan sous la présidence de Robert MONZANI, vice-président de la caisse de écoles.

Présents : Robert MONZANI, Vice-Président ; Pascale LAGLEIZE, Directrice du groupe scolaire du Guérissa, représentante de l'Éducation nationale ; Joël MANO, Conseiller municipal ; Isabelle KRAKOWIAK, directrice du groupe scolaire des Bourtolets, représentant du préfet ; Jean-Marie DA-BENTA, Maire-Adjoint ; Alexandre BONNET, représentant des parents d'élèves du groupe scolaire de Las Moulias ;

Absents excusés : Bernard PLANO, Président ; Pascal AUDIC, conseiller municipal, Carine VIDAL, Maire-Adjoint ; Jean-Marie DA-BENTA, Maire-Adjoint ; Alexandre BONNET, représentant des parents d'élèves du groupe scolaire de Las Moulias ; Adeline RADO, représentante des parents d'élèves du groupe scolaire du Guérissa ; Emmanuelle RIQUELME, représentante des parents d'élèves du groupe scolaire des Bourtolets

ECOLES : Classe des découvertes - tarif enfant par famille

Vu la délibération n° 24/10 en date du 25 janvier 2024, fixant la participation des familles pour le voyage de la classe découverte, considérant qu'il convient de réactualiser ces tarifs étant donné l'augmentation des coûts.

Vu le projet de classe découverte 2025 à Taussat pour les classes des cours moyens 2^{ème} année des quatre groupes scolaires (Baratgin, Bourtolets, Guérissa et Las Moulias), soit une classe de plus, soit au total un prévisionnel de 64 enfants partant et 9 accompagnateurs.

Coût du transport : 2 bus (55 places et 22 places) : 5 150€ (2 950€ et 2 200€)

Coût Taussat (hébergement et activités) : 18 221.00€

Coût prévisionnel par enfant : 365.17€ (soit 250.17€ pour la commune et 115€/enfant par famille)

LE COMITE DE GESTION,

Le Président délégué entendu, après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix,

DECIDE

De fixer le tarif famille à 115€ par enfant pour la classe des Découvertes sur Taussat pour cinq jours.

Certifié,

Transmis le : 20 janvier 2025

Affiché le : 20 janvier 2025

Le Président Délégué

Robert MONZANI



Le Président,

Bernard PLANO

Pour le Président et par délégation

Le Président Délégué

Robert MONZANI

